



Direction générale de l'enseignement et de la recherche
Sous-direction des établissements, des dotations et des compétences
Bureau de la gestion des dotations et des compétences
1 ter avenue de Lowendal
75700 PARIS 07 SP
0149554955

Secrétariat général
Service des ressources humaines
Sous-direction mobilité, emplois, carrières
Bureau de gestion des personnels enseignants, des personnels de la filière formation-recherche et des personnels sous statut d'emploi de l'enseignement

Note de service
DGER/SDEDC/2014-993

11/12/2014

Date de mise en application : 11/12/2014

Diffusion : Tout public

Date limite de mise en œuvre : 01/09/2015

Cette instruction n'abroge aucune instruction.

Cette instruction ne modifie aucune instruction.

Nombre d'annexes : 5

Objet : Appel à candidature pour les postes vacants ou susceptibles de l'être à la rentrée scolaire 2015 de : Directeur d'EPLEFPA (D1), Directeur adjoint en charge de la formation initiale scolaire (D2), Directeur adjoint en charge de la formation continue et de l'apprentissage (D3) et Directeur adjoint en charge de l'exploitation (D4).

Destinataires d'exécution

Administration centrale (SRH / DGER) ;
 Mesdames et Messieurs les directeurs régionaux de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt et directeurs de l'agriculture et de la forêt ;
 Mesdames et Messieurs les chefs des services régionaux de la formation et du développement et chefs des services de la formation et du développement ;
 Mesdames et Messieurs les directeurs des établissements d'enseignement supérieur ;
 Mesdames et Messieurs les directeurs des établissements publics locaux d'enseignement agricole et des lycées maritimes.

Résumé : MOTS-CLES : mobilité, directeur et directeur-adjoint, EPLEFPA, rentrée scolaire 2015

Textes de référence :- Décret n° 91-921 du 12 septembre 1991 modifié, relatif aux conditions de nomination et d'avancement dans les emplois de direction des établissements publics d'enseignement technique relevant du ministre chargé de l'agriculture.

La présente note de service définit les modalités d'instruction des demandes de mutation des personnels de direction des établissements publics locaux d'enseignement et de formation professionnelle agricole (EPLEFPA) sur les postes vacants ou susceptibles de l'être à la rentrée scolaire 2015.

Elle comporte les trois parties suivantes :

- A - Dispositions générales ;
- B - Cas particuliers ;
- C - Liste des postes offerts au titre de la rentrée scolaire 2015.

A - DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Les postes de direction sont des **postes à profil**. Par conséquent, les candidats **prennent obligatoirement contact** avec l'autorité académique où est situé le poste sollicité.

La durée d'affectation sur un poste de directeur ou de directeur-adjoint d'EPLEFPA doit garantir la stabilité et la responsabilité dans l'action, mais aussi, tenir compte de l'impératif de mobilité dans l'exercice des fonctions régaliennes et dans la construction des compétences qui repose sur la réalisation d'un parcours professionnel diversifié.

A cet égard, une durée de **cinq ans à sept ans** doit être considérée comme un objectif optimal de séjour sur un même poste.

I - Personnels concernés

Les personnels concernés par la présente note sont :

- les personnels sous statut d'emploi de directeurs et de directeurs-adjoints d'EPLEFPA ;
- les fonctionnaires ayant obtenu le bénéfice de la liste d'aptitude au titre des rentrées scolaires 2013, 2014 et 2015;
- les fonctionnaires de catégorie A souhaitant occuper un poste de directeur ou de directeur-adjoint d'EPLEFPA. Néanmoins, ces personnels ne sont pas prioritaires dans la gestion du mouvement et sont affectés ou mutés dans leur corps d'origine, et font fonction de personnel de direction. Leurs possibilités d'évolution de carrière (promotions, participation à la mobilité, attribution du régime indemnitaire) sont conditionnées par leur entrée effective dans le statut d'emploi, après inscription sur la liste d'aptitude. Il leur est donc recommandé de présenter au plus tôt la liste d'aptitude et de veiller, avant de solliciter un emploi de "faisant fonction", aux conditions statutaires à remplir pour pouvoir se présenter à la liste d'aptitude.

II - Demande de mutation

Sauf cas particulier, le mouvement des personnels de direction est annuel.

Les formulaires à utiliser, ainsi que les codifications nécessaires aux demandes de mutation, figurent en annexes de la présente note. En signant le formulaire de demande de mutation, l'agent s'engage à accepter obligatoirement l'affectation qu'il aura obtenue dans le cadre du mouvement.

Les postes des agents occupant des fonctions de direction **depuis plus de dix ans** à la date de la rentrée scolaire 2015 apparaissent vacants (article 24 du décret du 12 septembre 1991 précité).

Normalement, les postes des agents ayant effectué une demande de principe, mais qui occuperont leur poste depuis moins de trois ans à la rentrée 2015, ne sont pas proposés au mouvement. Des dérogations peuvent être apportées à cette règle en cas de situation particulière.

III - Envoi des dossiers

La procédure comporte deux démarches, conduites **en simultané**.

3.1 - Démarche administrative

Elle consiste, pour l'agent candidat à un ou plusieurs postes de direction, à adresser à son autorité académique / DRAAF - DAAF (ou à son supérieur hiérarchique pour les agents hors enseignement), **au plus tard le lundi 2 février 2015**, un dossier de candidature composé des annexes B, B bis (si besoin), C et D dûment complétées, accompagnées d'un curriculum vitae actualisé.

En parallèle, un exemplaire de l'annexe B est à adresser par messagerie électronique, sous format électronique (PDF) :

- à la direction générale de l'enseignement et de la recherche / bureau de la gestion des dotations et des compétences, à l'attention de Mme Victoria ORSINI (victoria.orsini@agriculture.gouv.fr) ;

- au Secrétariat général / délégation à la mobilité et aux carrières (DMC) – service des ressources humaines / bureau de gestion des personnels enseignants, des personnels formation-recherche et des personnels sous statut d'emploi de l'enseignement (BEFFR), à l'attention de Mme Monique BRICAGE (monique.bricage@agriculture.gouv.fr).

Un exemplaire de l'annexe B est aussi à adresser aux IGAPS :

- chargés du suivi de l'établissement actuel d'affectation de l'agent ;
- chargés du suivi de l'établissement demandé.

3.2 - Démarche de candidature auprès de l'autorité académique d'accueil

Chaque candidat **doit prendre contact** avec l'autorité académique d'accueil pour présenter sa candidature et prendre connaissance des caractéristiques du poste sollicité, afin d'en connaître les caractéristiques.

En cas d'intérêt pour le poste, il adresse sa candidature, sous la forme d'une **lettre de motivation accompagnée d'un curriculum vitae** actualisé, à l'autorité académique (DRAAF / DAAF) d'accueil, **avant le 2 février 2015**.

IV - Procédure d'examen des candidatures

4.1 - Traitement, saisie et transmission des dossiers par les DRAAF / DAAF d'origine

Les demandes de mutation des agents doivent être saisies **dans Epicea mobilité** par les DRAAF / DAAF **au plus tard le 16 février 2015**.

Dans ce même délai, l'autorité hiérarchique transmet l'ensemble des demandes collectées :

- à la direction générale de l'enseignement et de la recherche / bureau de la gestion des dotations et des compétences, à l'attention de Mme Victoria ORSINI.

- au Secrétariat général / délégation à la mobilité et aux carrières (DMC) – service des ressources humaines / bureau de gestion des personnels enseignants, des personnels formation-recherche et des personnels sous statut d'emploi de l'enseignement (BEFFR), à l'attention de Mme Monique BRICAGE.

Préalablement à ces transmission, l'autorité académique aura obligatoirement porté un avis circonstancié sur chaque candidature, dans les cadres réservés spécifiquement à cet effet.

4.2 - Transmission des avis par les DRAAF / DAAF d'accueil

L'autorité académique d'accueil examine les candidatures et communique son avis circonstancié à la direction générale de l'enseignement et de la recherche / bureau de la gestion des dotations et des compétences, à l'attention de Mme Victoria ORSINI, **au plus tard lundi 23 février 2015**.

L'avis est formulé sur la fiche récapitulative des candidatures, qui sera transmise aux DRAAF / DAAF, en temps utiles, par le bureau de la gestion des dotations et des compétences.

4.3 – Sélection des candidatures / Nominations

L'instruction des dossiers est réalisée conjointement par les services de la DGER et du secrétariat général.

Après consultation de la commission consultative paritaire (CCP) des personnels de direction, dont la réunion est programmée début mars 2015, la directrice générale de l'enseignement et de la recherche propose à la secrétaire générale les nominations sur les emplois de direction d'EPLEFPA.

L'attention des candidats est appelée sur le fait que seule la décision de nomination signée par la secrétaire générale ou son représentant habilité déclenche la procédure de passation de service au sein de l'EPLEFPA.

B - CAS PARTICULIERS

I - Postes de direction d'EPLEFPA dans les DOM - COM

L'affectation au sein d'un établissement situé en Outre-mer d'un agent « dont les intérêts moraux » ne sont pas attachés au département ou à la collectivité concerné **est limitée à une période de deux ans, renouvelable une fois.**

La prise en charge des frais de changement de résidence des agents (et de leur conjoint et enfants à charge) est soumise à des conditions de durée de service dans la précédente affectation et à des conditions de revenus familiaux (décrets n° 89-271 du 12 avril 1989 modifié et 98-844 du 22 septembre 1998 modifié).

II - Retraite

L'agent qui envisage de prendre sa retraite à la rentrée scolaire 2015 doit :

- le préciser dans le cadre du mouvement, en retournant à son autorité académique l'annexe B complétée ;
- transmettre son dossier au bureau des pensions du secrétariat général (251, rue de Vaugirard 75 732 Paris CEDEX 15) ;
- transmettre une copie de sa demande à son bureau de gestion.

C - POSTES PROPOSÉS AU TITRE DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2015 - 2016

Les postes proposés à la mobilité sont présentés **en annexe A** par type d'emploi, par région et par EPLEFPA, et sont identifiés par un numéro. Ils sont soit vacants (V), soit susceptibles de l'être (SV), et peuvent comporter une observation (colonne « précision »).

**La Directrice générale de l'enseignement
et de la recherche**

**Le chef du service
des ressources humaines**

Mireille RIOU-CANALS

Jacques CLEMENT

Annexe A - secteur Direction

Direction enseignement technique

Directeur EPLEFPA / Direct.Etab.

Région	Etablissement	N° poste	Valeur	V *	SV *	Précision
Alsace	EPLEFPA de Rouffach-Wintzenheim (68)	1217	Poste entier	0	1	
Aquitaine	EPLEFPA du Périgord à Coulounieix (24)	1234	Poste entier	0	1	
	EPL Bazas (33)	1230	Poste entier	0	1	
	EPL des Landes (40)	1231	Poste entier	0	1	
	EPLEFPA du Lot et Garonne (47)	1233	Poste entier	0	1	
	EPL Pau Montardon (64)	1232	Poste entier	0	1	
Auvergne	EPLEFPA du Bourbonnais à Moulins (03)	1263	Poste entier	0	1	
	EPL Saint Flour (15)	1262	Poste entier	0	1	
	EPL Brioude Bonnefont (43)	1259	Poste entier	0	1	
	EPL des Combrailles (63)	1260	Poste entier	0	1	
	EPL Rochefort Montagne (63)	1261	Poste entier	0	1	
Basse-Normandie	EPL de Vire (14)	1208	Poste entier	0	1	
	EPL Saint Hilaire du Harcouët (50)	1209	Poste entier	0	1	
	EPL d'Alençon - Sées (61)	1207	Poste entier	0	1	
Bourgogne	EPL du Morvan (58)	1210	Poste entier	0	1	
	EPLEFPA de Nevers Cosne Plagny (58)	1212	Poste entier	0	1	
	EPLEFPA de Fontaines (71)	1211	Poste entier	0	1	
Bretagne	EPL Caulnes (22)	1222	Poste entier	0	1	
	EPLEFPA de Châteaulin Morlaix Kerliver (29)	1224	Poste entier	0	1	
	EPL Rennes Le Rheu (35)	1223	Poste entier	0	1	
Centre	EPL Châteauroux (36)	1203	Poste entier	0	1	
	EPLEFPA d'Amboise-Chambray-Lès-Tours (37)	1206	Poste entier	0	1	
	EPL Vendôme (41)	1205	Poste entier	0	1	
	EPL du Loiret (45)	1204	Poste entier	0	1	
Champagne-Ardenne	EPL Charleville Mézières (08)	1195	Poste entier	0	1	
	EPL Rethel (08)	1197	Poste entier	0	1	
	EPLEFPA de l'Aube (10)	1198	Poste entier	0	1	
	EPL Châlons en Champagne (51)	1194	Poste entier	0	1	
	EPL Fayl Billot (52)	1196	Poste entier	0	1	
Corse	EPL Sartène (2A)	1270	Poste entier	0	1	
	EPL Borgo (2B)	1269	Poste entier	0	1	
Franche-Comté	EPL Mamirolle (25)	1219	Poste entier	0	1	& direction de l'EPL de Poligny
	EPL Lons Le Saunier- Montmorot (39)	1218	Poste entier	0	1	& direction de l'EPL de Lons le Saunier Mancy
	EPL Vesoul (70)	1220	Poste entier	0	1	
Haute-Normandie	EPL de Seine-Maritime (76)	1202	Poste entier	0	1	
Île-de-France	EPL La Bretonnière (77)	1192	Poste entier	0	1	
	EPL Saint Germain en Laye (78)	1193	Poste entier	0	1	
Languedoc-Roussillon	EPL Castelnaud Le Lez (34)	1264	Poste entier	0	1	
	EPL Perpignan Roussillon (66)	1265	Poste entier	0	1	
Limousin	EPLEFPA Brive Voutezac (19)	1245	Poste entier	1	0	
	EPLEFPA de Haute Corrèze - Neuvic (19)	1246	Poste entier	0	1	
	EPLEFPA Edgard Pisani - Tulle Naves (19)	1247	Poste entier	0	1	
	EPL Saint Yrieix La Perche (87)	1244	Poste entier	0	1	
Lorraine	EPL de Meurthe et Moselle (54)	1215	Poste entier	0	1	
	EPL des Vosges (88)	1216	Poste entier	0	1	
Midi-Pyrénées	EPL Pamiers (09)	1239	Poste entier	0	1	
	EPL Rodez La Roque (12)	1240	Poste entier	0	1	
	EPL Saint Affrique (12)	1241	Poste entier	1	0	
	EPL Ondes (31)	1238	Poste entier	0	1	
	EPL Auch (32)	1235	Poste entier	0	1	
	EPL Mirande (32)	1237	Poste entier	0	1	
	EPL Cahors (46)	1236	Poste entier	0	1	
	EPLEFPA du Tarn à Albi (81)	1242	Poste entier	0	1	
	EPLEFPA du Tarn et Garonne à Montauban (82)	1243	Poste entier	0	1	
Nord-Pas-de-Calais	EPL de Douai (59)	1213	Poste entier	0	1	
	EPLEFPA des Flandres - Lomme (59)	1214	Poste entier	0	1	
Pays de la Loire	EPL Fontenay Le Comte (85)	1221	Poste entier	0	1	
Picardie	EPL de Crézancy (02)	1200	Poste entier	0	1	
	EPL de la Thiérache (02)	1201	Poste entier	0	1	
	EPL Abbeville (80)	1199	Poste entier	0	1	
Poitou-Charentes	EPL Bourcefranc (17)	1225	Poste entier	0	1	
	EPL Surgères (17)	1228	Poste entier	0	1	
	EPL Bressuire (79)	1226	Poste entier	0	1	
	EPL Poitiers Venours (86)	1227	Poste entier	0	1	
	EPL Thuré (86)	1229	Poste entier	0	1	
Provence-Alpes-Côte d'Azur	EPL Digne Carnejane (04)	1267	Poste entier	0	1	
	EPLEFPA du Var Agricampus (83)	1268	Poste entier	0	1	
	EPL Avignon (84)	1266	Poste entier	0	1	

Directeur EPLEFPA / Direct.Etab.

Région	Etablissement	N° poste	Valeur	V *	SV *	Précision
Rhône-Alpes	EPL Bourg en Bresse (01)	1248	Poste entier	0	1	
	EPL Romans (26)	1255	Poste entier	0	1	
	EPL Grenoble Saint Ismier (38)	1252	Poste entier	0	1	
	EPL Vienne (38)	1257	Poste entier	0	1	
	EPL Voiron (38)	1258	Poste entier	0	1	
	EPL Montbrison Précieux (42)	1254	Poste entier	0	1	
	EPL Saint Genis Laval (69)	1256	Poste entier	0	1	
	EPL Chambéry La Motte Servolex (73)	1249	Poste entier	0	1	
	EPL Cognin (73)	1250	Poste entier	0	1	
	EPL Contamine sur Arve (74)	1251	Poste entier	0	1	
La Réunion	EPL La Roche sur Foron (74)	1253	Poste entier	0	1	
	EPL Saint Paul (974)	4046	Poste entier	0	1	

Adjoint form scolaire / Direct.Etab.

Région	Etablissement	N° poste	Valeur	V *	SV *	Précision
Alsace	EPL Obernai (67)	4053	Poste entier	0	1	Site d'Erstein - responsabilité du site
	EPLFPA de Rouffach-Wintzenheim (68)	4054	Poste entier	0	1	Site de Colmar - responsabilité du site
	EPLFPA de Rouffach-Wintzenheim (68)	1307	Poste entier	0	1	site de Rouffach
Aquitaine	EPLFPA du Périgord à Coulounieix (24)	1338	Poste entier	0	1	site de Bergerac
	EPLFPA du Périgord à Coulounieix (24)	1339	Poste entier	0	1	site de périgueux
	EPLFPA de Bordeaux Gironde (33)	1335	Poste entier	0	1	site de Libourne
	EPL des Landes (40)	1331	Poste entier	0	1	site de Dax
	EPL des Landes (40)	1332	Poste entier	0	1	site de Sabres
	EPLFPA du Lot et Garonne (47)	1336	Poste entier	0	1	site de Sainte- Livrade sur Lot
	EPLFPA du Lot et Garonne (47)	1337	Poste entier	0	1	site de Tonneins
	EPL Pau Montardon (64)	1333	Poste entier	0	1	Site d'Oloron Sainte Marie
	EPL Pau Montardon (64)	1334	Poste entier	0	1	site de Pau
	Auvergne	EPL Brioude Bonnefont (43)	1360	Poste entier	0	1
Basse-Normandie	EPL Le Robillard (14)	4052	Poste entier	0	1	
	EPL Saint Hilaire du Harcouët (50)	1287	Poste entier	0	1	
	EPL Saint Lô Thère (50)	1288	Poste entier	0	1	
	EPL d'Alençon - Sées (61)	1286	Poste entier	1	0	site d'Alençon
Bourgogne	EPLFPA de Quétigny Plombières Les Dijon (21)	1293	Poste entier	0	1	site Quétigny
	EPLFPA La Barotte - Haute Côte-d'Or (21)	1294	Poste entier	1	0	
	EPL du Morvan (58)	1289	Poste entier	0	1	
	EPLFPA de Nevers Cosne Plagny (58)	4149	Poste entier	0	1	LPA de Plagny
	EPLFPA de Fontaines (71)	1290	Poste entier	0	1	
	EPLFPA de Fontaines (71)	1291	Poste entier	0	1	LPA et CFPPA de Charolles
	EPLFPA Terres de l'Yonne La Brosse (89)	4150	Poste entier	0	1	Site d'Auxerre-la Brosse
	EPL Rennes Le Rheu (35)	1320	Poste entier	0	1	
Bretagne	EPL Pontivy (56)	1319	Poste entier	0	1	
	EPL Caulnes (22)	1317	Poste entier	0	1	
	EPL Merdrignac (22)	1318	Poste entier	0	1	
	EPLFPA de Châteaulin Morlaix Kerliver (29)	1321	Poste entier	0	1	site de Chateaulin
	EPLFPA de Châteaulin Morlaix Kerliver (29)	1322	Poste entier	0	1	Site de Morlaix
Centre	EPL Rennes Le Rheu (35)	1320	Poste entier	0	1	
	EPL Pontivy (56)	1319	Poste entier	0	1	
	EPL Bourges Le Sollier (18)	1281	Poste entier	0	1	
	EPLFPA d'Amboise-Chambray-Lès-Tours (37)	1285	Poste entier	0	1	site de Chambray lès tours
	EPL Vendôme (41)	1284	Poste entier	0	1	Site de Blois
Champagne-Ardenne	EPL du Loiret (45)	1282	Poste entier	0	1	Site Beaune Bellegarde
	EPL du Loiret (45)	1283	Poste entier	0	1	site des Barres
	EPL Rethel (08)	1275	Poste entier	0	1	
	EPL Avize (51)	1272	Poste entier	0	1	
Franche-Comté	EPL Châlons en Champagne (51)	1273	Poste entier	0	1	
	EPL Chaumont (52)	1274	Poste entier	0	1	
	EPL Besançon (25)	1308	Poste entier	0	1	
	EPL Mamirolle (25)	1310	Poste entier	0	1	
Haute-Normandie	EPL Lons Le Saunier- Mancy (39)	1309	Poste entier	0	1	
	EPL Valdoie (90)	1311	Poste entier	0	1	
	EPLFPA de l'Eure (27)	1280	Poste entier	0	1	
	EPL de Seine-Maritime (76)	1278	Poste entier	0	1	LPA Envermeu
Île-de-France	EPL de Seine-Maritime (76)	1279	Poste entier	0	1	site d'Yvetot
	EPL La Bretonnière (77)	1271	Poste entier	0	1	
Languedoc-Roussillon	EPL Carcassonne (11)	1361	Poste entier	0	1	site de Carcassonne
	EPL Nîmes (30)	1364	Poste entier	0	1	
	EPL de l'Hérault (34)	1362	Poste entier	0	1	site de Montpellier
	EPL de l'Hérault (34)	1363	Poste entier	0	1	Site de Pezenas
	EPLFPA de la Lozère (48)	1366	Poste entier	0	1	site de St-Chély
	EPL Perpignan Roussillon (66)	1365	Poste entier	0	1	site de Rivesaltes
Limousin	EPLFPA de Haute Corrèze - Neuvic (19)	1350	Poste entier	0	1	site de Meymac (19)
	EPLFPA de Haute Corrèze - Neuvic (19)	1351	Poste entier	0	1	site de Neuvic (19)
	EPLFPA Edgard Pisani - Tulle Naves (19)	1352	Poste entier	0	1	
	EPLFPA d'Aahun (23)	1349	Poste entier	0	1	
	EPLFPA Limoges Magnac Laval Bellac (87)	1353	Poste entier	0	1	Site de Limoges les Vaseix
	EPLFPA Limoges Magnac Laval Bellac (87)	1354	Poste entier	0	1	site Magnac-laval

Adjoint form scolaire / Direct.Etab.

Région	Etablissement	N° poste	Valeur	V *	SV *	Précision
Lorraine	EPL de Meurthe et Moselle (54)	1302	Poste entier	0	1	
	EPL de la Meuse (55)	1301	Poste entier	0	1	
	EPL Château Salins (57)	1300	Poste entier	0	1	
	EPL Metz Courcelles Chaussy (57)	1304	Poste entier	0	1	
	EPL des Vosges (88)	1303	Poste entier	0	1	
Midi-Pyrénées	EPL Rodez La Roque (12)	1342	Poste entier	0	1	
	EPL Saint Affrique (12)	1343	Poste entier	0	1	
	EPL Toulouse (31)	1344	Poste entier	0	2	
	EPL Auch (32)	1340	Poste entier	0	1	
	EPL Mirande (32)	1341	Poste entier	1	0	
	EPL Vic en Bigorre (65)	1345	Poste entier	0	1	
	EPLEFPA du Tarn à Albi (81)	1346	Poste entier	0	1	Site Albi
	EPLEFPA du Tarn et Garonne à Montauban (82)	1347	Poste entier	0	1	site de Moissac
	EPLEFPA du Tarn et Garonne à Montauban (82)	1348	Poste entier	0	1	site de Montauban
Nord-Pas-de-Calais	EPL de Douai (59)	1296	Poste entier	1	0	site de Douai
	EPL de Douai (59)	1297	Poste entier	0	1	site Le Quesnoy
	EPL du Pas de Calais (62)	1298	Poste entier	0	1	Site d'Arras
	EPL du Pas de Calais (62)	1299	Poste entier	0	1	Site de Radinghem
Pays de la Loire	EPL Saint Herblain (44)	1316	Poste entier	0	2	
	EPL Angers Le Fresne (49)	1312	Poste entier	0	1	
	EPL Château Gontier (53)	1313	Poste entier	0	1	
	EPL Laval (53)	1315	Poste entier	1	0	
	EPL La Roche sur Yon (85)	1314	Poste entier	0	1	
Picardie	EPL de Crézancy (02)	1276	Poste entier	0	1	Site d'Aumont
	EPL de Crézancy (02)	1277	Poste entier	0	1	Site de Crézancy

Adjoint form scolaire / Direct.Etab.

Région	Etablissement	N° poste	Valeur	V *	SV *	Précision
Poitou-Charentes	EPL Angoulême (16)	1323	Poste entier	0	1	LPA de Barbezieux
	EPL Angoulême (16)	1324	Poste entier	0	1	site d'Angoulême
	EPLEFPA de Saintonge à Saintes (17)	1327	Poste entier	0	1	site de Jonzac
	EPLEFPA de Saintonge à Saintes (17)	1328	Poste entier	0	1	site de Saintes Desclaude
	EPL Bressuire (79)	1325	Poste entier	0	1	
	EPLEFPA Jacques Bujault de Melle (79)	1329	Poste entier	0	1	site de Melle
	EPLEFPA Jacques Bujault de Melle (79)	1330	Poste entier	0	1	site de Niort
	EPL Montmorillon (86)	1326	Poste entier	0	1	
	EPL Antibes (06)	1367	Poste entier	0	1	
	Provence-Alpes-Côte d'Azur	EPLEFPA Aix Valabre Marseille (13)	1370	Poste entier	0	1
EPLEFPA du Var Agricampus (83)		4055	Poste entier	0	1	
EPL Avignon (84)		1368	Poste entier	0	1	
EPL Carpentras (84)		1369	Poste entier	0	1	
Rhône-Alpes	EPL La Côte Saint André (38)	1356	Poste entier	0	1	
	EPL La Côte Saint André (38)	1357	Poste entier	0	1	LPA Tour du pin
	EPL Roanne Chervé (42)	1359	Poste entier	0	1	
	EPL Lyon (69)	1358	Poste entier	0	1	
	EPL Chambéry La Motte Servolex (73)	1355	Poste entier	0	1	
Guadeloupe	EPL Guadeloupe (971)	4047	Poste entier	0	1	
Guyane	EPL de Guyane (973)	1373	Poste entier	0	1	
La Réunion	EPL Saint Paul (974)	1374	Poste entier	0	1	
Martinique	EPL Croix Rivali (972)	1372	Poste entier	0	1	
Nouvelle Calédonie	EPN Nouvelle Calédonie (988)	1375	Poste entier	0	1	

Adjoint FCA / Direct.Etab.

Région	Etablissement	N° poste	Valeur	V *	SV *	Précision
Alsace	EPLEFPA de Rouffach-Wintzenheim (68)	1378	Poste entier	0	1	site de Rouffach
Aquitaine	EPLEFPA de Bordeaux Gironde (33)	1382	Poste entier	0	1	site de Bordeaux
Bretagne	EPLEFPA de Châteaulin Morlaix Kerliver (29)	1381	Poste entier	1	0	
	EPL Pontivy (56)	1380	Poste entier	0	1	
Centre	EPL Tours Fondettes (37)	1376	Poste entier	1	0	
Languedoc-Roussillon	EPL de l'Hérault (34)	1386	Poste entier	0	1	
	EPLEFPA de la Lozère (48)	1387	Poste entier	1	0	site de Saint-Chely
Limousin	EPLEFPA Brive Voutezac (19)	1383	Poste entier	0	1	
	EPLEFPA Limoges Magnac Laval Bellac (87)	1384	Poste entier	0	1	
Lorraine	EPL de Meurthe et Moselle (54)	4127	Poste entier	0	1	
	EPL Metz Courcelles Chaussy (57)	1377	Poste entier	0	2	
Pays de la Loire	EPL Montreuil Bellay (49)	1379	Poste entier	0	1	
Provence-Alpes-Côte d'Azur	EPL Digne Carmejeane (04)	4056	Poste entier	1	0	
	EPL Antibes (06)	1388	Poste entier	0	1	
	EPLEFPA Aix Valabre Marseille (13)	1389	Poste entier	1	0	
Rhône-Alpes	EPL Roanne Chervé (42)	1385	Poste entier	0	1	
Guadeloupe	EPL Guadeloupe (971)	1390	Poste entier	0	1	
Martinique	EPL Le Robert (972)	1391	Poste entier	0	1	
Mayotte	EPN de Mayotte (976)	1392	Poste entier	0	1	

Adjoint exploitation / Direct.Etab.

Région	Etablissement	N° poste	Valeur	V *	SV *	Précision
Alsace	EPLEFPA de Rouffach-Wintzenheim (68)	1393	Poste entier	1	0	site de wintzenheim
Aquitaine	EPL Pau Montardon (64)	1395	Poste entier	0	1	site de Pau
Franche-Comté	EPL Besançon (25)	1394	Poste entier	0	1	
Languedoc-Roussillon	EPL Perpignan Roussillon (66)	1399	Poste entier	0	1	site de Rivesaltes
Limousin	EPLEFPA Limoges Magnac Laval Bellac (87)	1396	Poste entier	1	0	
Provence-Alpes-Côte d'Azur	EPLEFPA Aix Valabre Marseille (13)	1401	Poste entier	0	1	

	EPLEFPA du Var Agricampus (83)	1402	Poste entier	0	1	Site de Hyères
Rhône-Alpes	EPL Aubenas (07)	1397	Poste entier	0	1	
	EPL La Roche sur Foron (74)	1398	Poste entier	0	1	

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt
AgroSup Dijon 26 Bd Docteur Petitjean BP 87999 21079 DIJON CEDEX

Responsable de la Formation des Agents de l'Etat

N° du poste :		
Catégorie : A		
Cotation parcours professionnel postes catégorie A : 3		Cotation part fonction IPF : 3
Poste susceptible d'être vacant		
Présentation de l'environnement professionnel	AgroSup Dijon est un EPCSCP grand établissement qui forme principalement des ingénieurs appelés à travailler dans les secteurs de l'agriculture et de l'alimentation. Il a également au travers de l'institut EDUTER une mission particulière d'appui au système d'enseignement technique agricole et il participe à la formation des cadres des EPL. La Direction des Formations des Agents de l'Etat (DFAE) est chargée de mettre en place les actions de formation des cadres et de concevoir et coordonner des actions de formation continue dans le cadre des orientations du Plan National de Formation (PNF).	
Objectifs du poste	Le responsable de la formation des agents de l'état conçoit l'ingénierie de formation initiale et continue des personnels de direction des établissements d'enseignement technique en relation avec le comité de pilotage de ces formations (COPIL). Il conçoit et coordonne les actions de formation continue dans le cadre des orientations du PNF. Il développe et valorise les activités de la DFAE par la recherche de nouveaux publics et de nouvelles collaborations.	
Description des missions à exercer ou des tâches à exécuter	<p>Le responsable de la DFAE est placé sous l'autorité du Directeur Général d'AgroSup Dijon. Il est membre du comité exécutif de l'établissement. Il représente, dans son domaine d'activités, AgroSup auprès des partenaires et tutelles.</p> <p>Activités principales :</p> <ul style="list-style-type: none"> . Mettre en place l'ingénierie de la formation et formaliser l'offre de formation des cadres de l'Enseignement Agricole . Développer, proposer et coordonner les actions de formation continue des personnels du ministère, validées dans le cadre du PNF, en mobilisant notamment de nouvelles modalités de formation continue . Répondre aux sollicitations du MAAF en matière de formation de ses agents (appels d'offre) . Contribuer à la mission de veille sur l'ingénierie de formation en lien avec la Direction des Formations Tout au Long de la Vie et des Relations avec les Entreprises . Gérer de manière administrative et financière les actions de formation continue dans le cadre des moyens délégués par le MAAF . Coordonner et animer les activités des personnels de la DFAE . Participer à la coordination de la formation des élèves fonctionnaires ingénieurs de l'agriculture et de l'environnement, en lien avec la Direction des Etudes et de la Vie Etudiante et le service des ressources humaines. 	
Champ relationnel du poste	MAAF (DGER – SRH - COPIL), SRFD, ENFAT, les composantes (école et Eduter), les partenaires institutionnels	
Compétences liées au poste	<p align="center">Savoirs</p> <p>Connaissance du monde de la formation professionnelle et continue</p> <p>Très bonne connaissance de l'enseignement agricole et de l'ingénierie de formation</p>	<p align="center">Savoir-faire</p> <p>Management d'équipe</p> <p>Anticipation et esprit de synthèse</p> <p>Maîtrise des procédures administratives et budgétaires</p>
Personnes à contacter	M. Claude BERNHARD, Directeur Général d'AgroSup Dijon Tel : 03.80.77.25.02 mail : claude.bernhard@agrosupdijon.fr	

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORET			
DGER-SET-SDEDC-BGDC			
RENTREE SCOLAIRE 2015			
DEMANDE D'AFFECTATION SUR UN POSTE DE DIRECTION D'EPLEFPA			
DOCUMENTS A ADRESSER		1 exemplaire papier : DRAAF/DAAF/SRFD/SFD	
		1 exemplaire par mél : DGER, DMC/BEFFR & IGAPS	
Identification du demandeur			
Nom		Prénom	
N° AGORHA		Tel. Portable	
Adresse Mail		Situation Familiale	
Corps actif		Grade	
Corps inactif			
Etablissement			
Poste occupé			

Pour les agents occupant déjà un poste de direction	
Mode d'accès (cocher la case correspondante)	Année
Détachement dans le statut d'emploi de personnel de direction <input type="checkbox"/>	
Affectation en qualité de faisant fonction <input type="checkbox"/>	
Pour les agents n'occupant pas un poste de direction	
Inscrit sur la liste d'aptitude <input type="checkbox"/>	
Non inscrit sur la liste d'aptitude <input type="checkbox"/>	

Motifs de la demande de mobilité (cocher la case correspondante)	
Convenance personnelle <input type="checkbox"/>	
Mobilité double (compléter les cases ci dessous) <input type="checkbox"/>	
Nom du conjoint :	Numéro AGORHA :
Rapprochement de conjoint (compléter les cases ci dessous si conjoint en poste au MAAF) <input type="checkbox"/>	
Nom du conjoint :	Numéro AGORHA :
Autre motif <input type="checkbox"/>	

Annexe B bis

Agents dont le conjoint / la conjointe est affecté(e) dans l'enseignement technique public agricole

L'attention des agents est attirée sur le bon complément de cette annexe. **Aucune possibilité d'affectation conjointe ne sera étudiée sans la transmission de cette annexe dûment complétée.**

Nom du conjoint :

Prénom du conjoint :

N°Agorha :

Corps :

Grade :

Discipline (si enseignant) :

Fonction :

Etablissement actuel :

Quotité actuelle de travail :

Joindre une copie de la demande de mobilité faite par le conjoint / la conjointe dans la CAP de son corps, s'il y en a une.

Les agents peuvent joindre Victoria ORSINI (victoria.orsini@agriculture.gouv.fr) au bureau de la gestion des dotations et des compétences (DGER) afin d'étudier les possibilités de mutation conjointe.

Date :

Signatures de l'agent candidat à un poste de direction et de son conjoint :

CCP des personnels de direction d'EPLEFPA 1er tour

NOM – PRENOM du demandeur :	
-----------------------------	--

	AFFECTATIONS DEMANDEES POUR LA RENTREE SCOLAIRE 2015 (par ordre de priorité)	Type de poste (01, 02, 03, 04)	N° du poste
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			

<p>MOTIVATION DE LA DEMANDE (à remplir par l'agent, ou à rédiger sur papier libre)</p>

Je m'engage à accepter toute affectation (correspondant à mes vœux) qui me sera proposée»

Date et signature :

NOM – PRENOM du demandeur :	
-----------------------------	--

AVIS CIRCONSTANCIE DU SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT :

--

Entourer l'une des cases suivantes :

Très Favorable	Favorable	Passable	Réservé	Défavorable	Très Défavorable
-----------------------	------------------	-----------------	----------------	--------------------	-------------------------

Date, cachet et signature :

--

Annexe D

NOM – PRENOM du demandeur :	
-----------------------------	--

AVIS CIRCONSTANCIE DE L'AUTORITE ACADEMIQUE

--

Entourer l'une des cases suivantes :

Très Favorable	Favorable	Passable	Réservé	Défavorable	Très Défavorable
----------------	-----------	----------	---------	-------------	------------------

Date, cachet et signature :

--

